



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La TVA sociale : publicité mensongère !

Le Gouvernement propose de mettre en place une nouvelle TVA dite « sociale ». On parle aujourd'hui de 3 ou 4 points de TVA supplémentaires. Pour ConsoFrance, c'est considérable et inacceptable !

C'est d'autant plus considérable et inacceptable, que si cette augmentation de la TVA devait voir le jour, elle porterait le taux de TVA de 19,6 à 22,6 ou 23,6%.

L'application de cette mesure, devrait entrainer, selon le Gouvernement, une baisse des prix à la consommation. On a vu ce que cela a donné avec la baisse du taux de TVA à 5,5 dans la restauration : aucune diminution des prix, voire des augmentations, et peu ou pas de création d'emploi !

Or, il est bon de rappeler, que tout récemment, le taux de la TVA à taux réduit est passé de 5,5 à 7% sur de nombreux produits nécessaires à la vie quotidienne.

La TVA est une taxe à la consommation, à chaque fois qu'un consommateur achète un produit, il est imposé au même taux, quels que soient ses revenus. C'est l'impôt le plus injuste !

Le pouvoir d'achat des Français s'effrite, les prix augmentent fortement et cette mesure ne ferait qu'aggraver leur situation. C'est pourquoi ConsoFrance est farouchement opposée à la mise en place de cette TVA dite « sociale », qui n'a de sociale que le nom.

Paris, le 16 janvier 2012



Contact :
Valérie Gervais : 06 60 43 86 97

La Présidente

Valérie Gervais

ConsoFrance

Adéc, AFOC, Asseco-CFDT, Cnafal, CNL, Fnaut, Indecosa-CGT, Léo Lagrange Consommation
141 avenue du Maine - 75014 PARIS
Tel. : 01 40 52 85 85 - Fax. : 01 40 42 85 86